

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles
des communes de Baud - Bieuzy - Guénin - Melrand - Pluméliau - St Barthélémy

EDITO

• La lettre d'info du relais
• change de look : sous forme
• de journal, il sera plus fourni
• en informations..

• Il s'adresse autant aux assistantes
• maternelles qu'aux
• parents employeurs..

• Vous avez des idées, des ré-
• flexions à me soumettre?
• Elles peuvent faire l'objet
• d'un article dans un pro-
• chain journal...

• Bonne rentrée à tout le mon-
• de!

• *Le Relais sera fermé pour*
• *réunions :*

• *les 15 et 22 septembre,*

• *les 26 et 27 septembre*

• *et 17 et 18 octobre*

AGENDA



Mardi 13 septembre : Réunion de rentrée pour les assistantes maternelles, 19h au Centre de Loisirs à Baud. Inscription souhaitée.

Samedi 17 et 24 septembre : Formation « gestion du stress et relaxation », proposée par Arcades Formation à Baud aux assistantes maternelles dans le cadre de leur formation continue.

Mardi 4 octobre : Soirée débat animée par JC Fontaine : « les relations parents employeurs – assistantes maternelles : communiquer et reconnaître les compétences de chacun » salle du Petit Bois à Camors, à 20h, ouverte à tous, en partenariat avec le RAM de Pluvigner

Semaine du goût :

Jeudi 20 octobre : conférence débat sur l'alimentation, animée par Mme Linsart, diététicienne, 20h au Scaouët

Samedi 22 octobre au matin : matinée ouverte aux familles : activités ludiques pour le tout petit sur les 5 sens...

INFO SÉCURITÉ : le transport routier

Près d'un enfant sur 2 victime d'un accident de la route l'est en tant que passager. Une situation qui pourrait s'améliorer si l'on utilisait systématiquement — et correctement — les dispositifs de retenue : il est indispensable que les enfants prennent l'habitude de voyager attachés dès leur plus jeune âge et quelle que soit la distance à parcourir. Pour leur sécurité, tous les enfants de moins de 10 ans doivent être attachés dans un dispositif adapté à leur âge, à leur poids et à leur morphologie lors de leurs déplacements en voiture (article R. 412-2 du Code de la route).

Documentation disponible au relais sur demande.

L'assistante maternelle qui transporte des enfants doit obligatoirement respecter certaines obligations, elle est responsable des enfants qu'elle véhicule.

Dans le cadre de cette activité professionnelle, le co-voiturage n'est pas couvert. Seuls les trajets qu'elles assurent dans leur propre véhicule sont couverts par leur assurance automobile.

Information à l'attention des parents employeurs

Renouvellements d'agrément - rupture de droits Pajemploi

En cas de fin d'agrément et de renouvellement, les familles doivent demander aux assistantes maternelles la copie de leur nouvel agrément et l'adresser à Pajemploi. Ceci afin d'éviter une éventuelle rupture des paiements.

Pour rappel : la PMI invite les assistantes maternelles à renouveler leur agrément dans les 6 mois qui précèdent l'échéance, en l'absence de réponse, il y a une relance. Si pas de réponse ou réponse tardive, il peut y avoir une rupture de l'agrément pour une certaine période ou totalement.

Demande de CMG 2e enfant : Anomalie sur le site Pajemploi

Une erreur s'est glissée sur le site de Pajemploi : cf : <http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajeweb/demarche.jsp>

Les parents n'ont pas à remplir une autre demande de complément de libre choix de mode de garde pour l'accueil d'un 2nd enfant.

Informations PMI

Lors des 1ères rencontres entre les parents employeurs et l'assistante maternelle, prenez soin de vous renseigner au sujet de votre couverture par votre assurance en cas d'accident sur le lieu d'accueil de l'enfant.

En effet, si un enfant se blesse lors de l'accueil chez l'assistante maternelle et que sa responsabilité n'est aucunement engagée, c'est l'assurance des parents qui est sollicitée.

Contrat Pajemploi

Pour les premiers accueils, le Relais continue à donner aux parents employeurs un contrat du Conseil Général.

Pour les remplacements ou les contrats de courte durée, des contrats de Pajemploi sont disponibles sur leur site ou au Relais. Beaucoup plus succincts, ils reprennent les informations les plus importantes sans être très détaillé. Il est suffisant pour les parents ayant connaissance du contrat du Conseil Général.

ADAPTATION



L'enfant, tout au long de sa vie, éprouve toute une série de séparations qui vont le structurer. Il est essentiel de rendre cette séparation la plus progressive possible, de prendre le temps d'apprendre à connaître la nouvelle personne qui va s'occuper de lui afin de faciliter la rencontre entre l'enfant, sa famille et l'assistante maternelle.

Pour l'enfant : l'adaptation lui permet de s'habituer en douceur.. Il aura alors tout le loisir de vérifier que ce n'est pas un endroit où on l'abandonne mais bien un lieu où il découvrira en toute confiance

Pour la professionnelle : l'adaptation va lui permettre de faire connaissance avec l'enfant, ses habitudes, son rythme de vie par l'observation de ses temps d'adaptation..

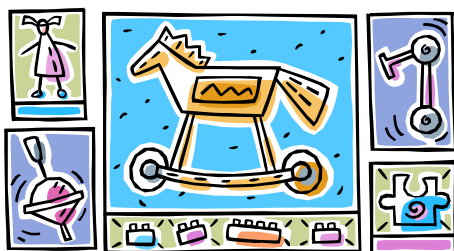
Pour les parents : cette période leur permet de s'informer sur la façon de travailler de l'assistante maternelle, son organisation dans la journée, de mettre en place un climat de confiance et de se préparer à la reprise de l'activité professionnelle....

Rappel de la PMI

Les assistantes maternelles doivent impérativement retourner le coupon dès le premier accueil au secrétariat de la circonscription d'action sociale — 9 rue du Dr Laënnec — 56500 LOCMINE. Cela conditionne les prévisions d'inscription au deuxième volet de la formation.

Liste de nom / stagiaires

Régulièrement, des personnes demandent des coordonnées d'assistantes maternelles pour effectuer chez vous un stage d'observation. Afin d'éviter de téléphoner à tout le monde, je vous propose de créer une liste de personnes acceptant d'accueillir des stagiaires : celles qui sont intéressées, me contacter.



Journée nationale des assistantes maternelles agréées

Sur le thème du jeu

Cette année, je vous propose d'ouvrir les portes du relais le vendredi 18 novembre vers 16h.

Pour organiser ce temps collectif ouvert à tous afin de promouvoir votre métier, je vous propose une **réunion de préparation** dont la date sera fixée à la réunion de rentrée du 13 septembre.

Examen de santé

Les assistantes maternelles n'ont pas accès à la médecine du travail.

Cependant, en tant qu'assurée sociale du régime générale, elles ont le droit de passer un examen de santé gratuit tous les 5 ans.

Le Relais vous propose d'organiser une visite au Centre d'Examens de Santé, avec le minibus de la commune, un jour de la semaine 43 (pendant les vacances scolaires).

Plus de renseignements au relais.

Date limite : 26 septembre 2011.

CAP PETITE ENFANCE

Au mois de juin, une réunion de présentation de 2 dispositifs d'accompagnement vers le CAP Petite Enfance a été animée par Locminé Formation.

Certaines assistantes maternelles sont motivées pour le passer en candidat libre.

Je vous propose de constituer un groupe de travail pour vous permettre de vous préparer ensemble.

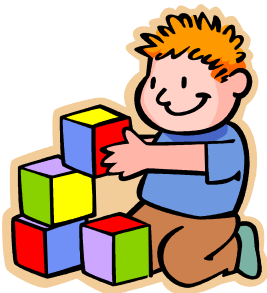
Plus de renseignements au Relais et lors de la réunion de rentrée du 13 septembre

PLANNING

Rappel organisation

Pour plus de clarté, je donnerai réponse à chacune d'entre vous, que ce soit bon ou pas : merci à celles qui ne m'ont pas donnée leur adresse internet de le faire, pour un gain de temps...

Les assistantes maternelles restent responsables des enfants qu'elles accueillent y compris dans le cadre des activités du Relais.



Programme des matinées

Plus de jeux libres

Qui dit jeu libre ne dit pas jeu où l'enfant joue seul pendant un long moment sans l'adulte. L'assistante maternelle est présente, des jeux sont mis à sa disposition et l'enfant choisit son activité..

Dans la mesure du possible, plus de jeux libres seront proposés à Baud avec Isabelle.

Sorties

Cette rentrée, nous irons ramasser des pommes au Verger de Baud, puis faire connaissance avec les poneys du Centre équestre de Baud...

Matinée vélo à Melrand

Face au succès rencontré lors de la matinée vélo dans le gymnase à Melrand, l'expérience sera réitérée...

Travail sur l'observation

Certaines assistantes maternelles ont pu participer aux matinées psychomotricité au cours desquelles nous avons travaillé sur l'observation. Outil de travail reconnu dans les métiers de la Petite Enfance, il permet de prendre du recul et d'adapter sa pratique à l'âge et aux compétences de l'enfant. Cette expérience continue dans le but de professionnaliser les assistantes maternelles. Elle sera sans doute proposée sur d'autres matinées à celles qui le souhaitent..

Musique, gym câline, psychomotricité, bébé bouquine

Vous retrouverez Anouk, Anne, Françoise, Yolande et David pour leurs activités habituelles..

S
E
P
T
E
M
B
R
E

O
C
T
O
B
R
E

PROCHAIN NUMERO : **Novembre 2011**